

**PREFECTURE DES PYRENEES ORIENTALES**

**Formulaire relatif à un lâcher de lanternes célestes**

Les lâchers de lanternes célestes doivent faire l’objet d’une autorisation préfectorale. Vous devez renseigner intégralement, dater et signer ce formulaire, le faire impérativement compléter avec l’avis du maire de la commune où doit se dérouler la manifestation et vous engager à respecter les consignes de sécurité ci-dessous.

Les mesures de sécurité à respecter pour un lâcher de lanternes célestes sont les suivantes :

Pour rappel, les impératifs liés à la sécurité aérienne imposent que ces lanternes ne soient pas conçues pour s’élever à une hauteur supérieure à 500 mètres.

-le lâcher devra être annulé en cas de conditions météorologiques défavorables (pluie ou vent)  
- toutes les procédures de sécurité stipulées par le constructeur des lanternes concernant leur utilisation devront être respectées.  
- l’enveloppe des lanternes doit être en matière ininflammable (certificat d’ignifugation à obtenir auprès du revendeur) non réfléchissante pour les radars, sans charge utile solide autre qu’une carte de correspondance et sans emport de pièces métalliques.

- les lanternes ne doivent pas être reliées entre elles.  
- un maximum de 40 lanternes pourra être lâché.

- au moins un adulte par lanterne sera affecté à son allumage et à son lâcher.

- afin de limiter les risques d’incendie : le site du lâcher doit disposer d’au moins un extincteur ou de moyens susceptibles de pouvoir circonscrire un départ de feu, le responsable doit être en mesure de pouvoir contacter sans délai le service départemental d’incendie et de secours (tél. : 18 ou 112), les dispositions du code forestier doivent être respectées, notamment l’interdiction de porter ou d’allumer du feu à une distance inférieure à 200 mètres des bois, des forêts et terrains assimilés. La même précaution devra être prise concernant les obstacles naturels ou artificiels (relief du terrain, immeubles, ligne électriques…).

**Identification du responsable**

Nom : Prénom :

Raison Sociale : Tél :

Adresse :

Adresse électronique :

**Nombre de lanternes :**

**Date et heure de l'événement**  Le : de h à h

***Le responsable du lancer doit rester joignable en toutes circonstances 30mn avant l'heure de début et jusqu'à l'heure de fin de l'opération au numéro de téléphone suivant :***

**Identification exacte du lieu** (adresse et/ou description) :

**Motifs du lâcher** (type de manifestation) :

**Avis du maire (ou de son représentant) de la commune du lieu du lâcher de lanternes** :

**Date, signature du maire (ou de son représentant), cachet de la mairie et adresse électronique de la mairie :**

*Je soussigné(e), auteur de la présente déclaration, certifie exacts les renseignements qui y sont indiqués, reconnais avoir pris connaissance des mesures de sécurité ci-dessus et m'engage à les respecter.*

**Date et signature du responsable :**

**CE MESSAGE DOIT ETRE TRANSMIS PAR MAIL au moins 30 jours avant à**

[pref-declaration-drones@pyrenees-orientales.gouv.fr](mailto:pref-guichet-polgen@pyrenees-orientales.gouv.fr)

Téléphone : 04 68 51 66 25